



Obligation de passer par l'audience de plaidoirie ?

Par **Rachid78**, le **24/05/2021** à **15:28**

Bonjour,

Je voudrais savoir si au prud'homme il est obligé d'aller jusqu'à l'audience de plaidoirie, où est il possible que le CPH donne son verdict bien avant l'audience de plaidoirie s'il y a des preuves convainquante ?

Par **ravenhs**, le **25/05/2021** à **11:12**

Bonjour,

Il faut attendre l'audience de plaidoirie, ensuite l'affaire sera mise en délibéré pour quelques semaines et ensuite la décision sera rendue.

Cordialement,